

# AVIS AU PUBLIC

## Modifications du règlement général de la circulation

Il est porté à la connaissance du public que le collège des bourgmestre et échevins, lors de sa séance numéro 2025/08 du 24 février 2025, a édicté les modifications ponctuelles et à durée déterminée du règlement de circulation de la commune de Hesperange suivantes :

Référence	Objet
2025/08-1.1	Hesperange, Ceinture um Schlass – travaux de raccordement du 01.03.2025 au 28.03.2025
2025/08-1.2	Fentange, rue de Bettembourg – travaux de modernisation du réseau de télédistribution du 24.02.2025 au 24.03.2025
2025/08-1.3	Howald, route de Thionville – travaux de raccordement (réseaux et canalisation), du 01.03.2025 au 21.03.2025
2025/08-1.4	Alzingen, rue Josy Haendel – livraison, le 04.03.2025
2025/08-1.5	Fentange, rue Armand Rausch – travaux d'élagage le 06.03.2025
2025/08-1.6	Howald, rue des Bruyères – travaux de construction du 01.03.2025 au 28.03.2025

Le texte desdites délibérations est à la disposition du public à la maison communale, où il peut en être pris copie sans déplacement.

Hesperange, le 24 février 2025.

Pour le collège des bourgmestre et échevins,

Le secrétaire,



Le bourgmestre, 



